

# soumission.

DE LA GRUYÈRE met en d'un bâtiment en gare de et logements, soit :

taille, granit, calcaire,

charges et avant mètres, du Syndicat Agricole, au

er directement à l'OFFICE D'UNION SUISSE (Argovie) jusqu'au 25 jan-

anvier 1920  
l'Hôtel de Ville  
Rideau 8 1/2 h.  
présentation

par le  
de la Ville de Bulle  
R. Radranx.

1.50 ; premières, fr. 1.—  
au Café de l'Hôtel de Ville.

sur  
BACH FILS

de la Clinique  
Université de Lausanne  
(Dind)  
Clinique dermatologique  
de Berne  
Prof. Dr Nageli)

ÉCIALISTE  
des voies urinaires

de 2 à 4 heures  
ez-vous

Gare, Fribourg.  
NE 33 —

2 heures de l'après-  
exposera à vendre aux

publiques

à Châtel-sur-Montsal.  
és sous les art. 114, 115aa  
de commune, ainsi que les  
propriété avec M. Jules Esseiva,  
3, 216, 160, 164a, 165, 166,  
130, 178, 179, 177 et 167  
son d'habitation, écurie et  
ares 74 centiares de terres  
s 126 perches.

resser aux propriétaires et  
oussigné :

x. ANDREY, notaire.

mentaire  
USSE  
entiste

Téléphone 42  
de la Gare, chaque lundi.

FUNÈBRES

es tous pays.  
MURITH  
NÈVE

RG, Téléphone 3.69  
et Rue du Lycée.

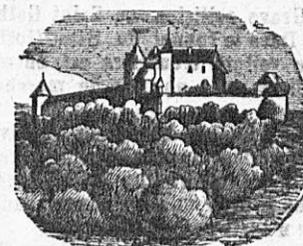
COURONNES  
rifs très modérés.

les funéraires.

ULLE :  
romenade.  
IER, sacristain



# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
          . . . 6 mois » 2 50  
Étranger . . 1 an » 9 50  
          . . . 6 mois » 5 50  
          payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9<sup>17</sup> (dim. j. f. 9<sup>01</sup>) 3<sup>30</sup> 8<sup>07</sup>. BULLE, dép. 5<sup>00</sup> (5<sup>45</sup>) 1<sup>40</sup> 6<sup>20</sup>

## ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

## La paix et la Société des Nations.

Lors de la conclusion de la paix, ce fut une joie générale, presque un délire universel. Mais beaucoup de gens restèrent sceptiques et ne croyaient guère à la possibilité d'une paix durable, tant que l'Allemagne restait simplement matée et n'était pas anéantie. Ce scepticisme avait quelque raison d'être. On l'a vu par la suite, l'Allemagne a constamment cherché à se soustraire aux obligations qu'elle avait assumées de par le traité de paix ; constamment elle s'est ingéniée à éluder les clauses de l'armistice et du traité de paix.

Elle devait, entre autres, ne conserver que cent mille hommes de troupes, enrôlés par voie de volontariat et pour une longue durée. Or, actuellement encore, son armée est presque intacte et, en dépit de la remise qui a été faite aux Alliés d'une partie de son matériel de guerre, son armement reste formidable.

Aujourd'hui, elle demande aux Alliés de réduire l'importance des troupes d'occupation. Cette demande paraît-elle justifiée par des motifs d'économie, ces troupes étant entretenues aux frais de l'Allemagne ; mais ne peut-on croire, au surplus, qu'un autre motif ait dicté cette proposition ? Ne peut-on en dédaigner une idée de revanche et une nouvelle agression ?

Il y a bien, pour le maintien des conditions actuelles de paix, le traité anglo-franco-américain, qui garantit la France contre toute agression de l'Allemagne. Mais si celle-ci se produisait, comme il y a six ans bientôt, d'une manière brusquée, les secours promis arriveraient-ils assez tôt pour l'empêcher. Il est évident que la question se poserait de tout autre façon qu'il y a six ans. Néanmoins, les conséquences d'une telle détermination de la part de l'Allemagne seraient désastreuses. Et, quand on sait avec quel soin on entretient là-bas l'idée de revanche et la haine des Alliés, on ne s'étonnerait nullement de voir nos voisins passer de la parole aux actes.

Pour le moment, la paix n'est donc qu'illusoire, du moins si l'on veut parler de paix durable et solide. Celle-ci ne peut être fondée que sur la Société des Nations. En effet, cette Ligue des Nations comporterait, pour tous les

membres, l'obligation de contribuer au rétablissement de la paix, si elle devait être troublée. Les moyens de coercition prévus sont de nature diverse. Mais le plus efficace et celui que redouterait le plus l'Allemagne consiste dans le blocus économique.

Or, les États-Unis manifestent, à cet égard, l'intention de se désolidariser de leurs Alliés. Le président Wilson reste fermement attaché à son idée de la Ligue des Nations et il poursuit son œuvre avec toute l'énergie dont il a fait preuve jusqu'ici. Mais le Sénat reste réfractaire et la majorité en paraît décidée à ne pas le suivre dans cette voie de civilisation. Le parti démocratique, auquel appartient le président, est lui-même divisé sur cette question. Qu'en résultera-t-il ? Wilson peut en appeler au peuple américain et lui faire manifester ses intentions par des élections qui se feraient sur la base de l'idée présidentielle.

Ce retard nous est fort préjudiciable à nous autres Suisses. En effet, le Conseil National a voté l'entrée de la Suisse dans la Ligue des Nations ; mais il a posé certaines restrictions qui n'ont pas été du goût des Alliés. Ceux-ci avaient bien promis, lors des conférences préalables, que l'on respecterait notre neutralité militaire. Or cette neutralité a été posée en principe par le Conseil National. C'est l'une des restrictions à la base de la décision prise. Une autre restriction a été faite en soumettant cette décision à la condition que la Suisse entrerait dans la Société des Nations lorsque cinq autres grandes puissances l'auraient fait également. Parmi ces cinq puissances, il y a l'Amérique ; et nous venons de voir que celle-ci n'est guère décidée, pour le moment, à faire partie de la Société projetée. Notre acceptation conditionnelle n'est donc nullement définitive. Au reste, le Conseil des Alliés n'a pas accepté ces restrictions. Et nous voilà Gros Jean comme devant. Si nous ne parvenons pas à persuader les Alliés, nous resterons à l'écart de la Ligue et nous en souffrirons certainement de toutes manières, et tout particulièrement dans notre situation économique et dans nos rapports internationaux.

Espérons que nous n'en arriverons pas là et que nous finirons par nous entendre, entre nous d'abord, avec les Alliés ensuite.

## La paix.

### La cérémonie de la signature.

La cérémonie de la signature du protocole du 1<sup>er</sup> novembre et de l'échange des ratifications a eu lieu samedi après midi au ministère des affaires étrangères. A 16 h. exactement, MM. Clemenceau, Lloyd George, Nitti et Matsui se sont réunis dans le cabinet de M. Pichon. MM. von Simson et von Lersner furent introduits immédiatement par M. William Martin, chef du protocole.

M. Clemenceau, après avoir déclaré que le texte du protocole soumis à leur signature était conforme à celui qui leur avait été remis le 1<sup>er</sup> novembre, les invite à signer. MM. von Lersner et von Simson s'approchèrent successivement de la table sur laquelle avait été déposé l'instrument diplomatique et ils apposèrent leurs signatures.

M. Clemenceau remit alors aux délégués allemands la lettre par laquelle les Alliés s'engagent à réduire la quantité de matériel naval réclamé par les Alliés à l'Allemagne.

Cette première séance avait duré à peine trois minutes.

Précédés par William Martin, les plénipotentiaires allemands furent ensuite introduits dans le salon de l'Horloge, où avaient déjà pris place les délégués des puissances alliées. M. Clemenceau va prendre place au fauteuil présidentiel devant la cheminée monumentale. Il avait à sa droite MM. Tardieu, Kloz et Leygues (remplaçant M. Pichon) Jules Cambon, etc. Puis viennent MM. Nitti, président du conseil italien, Hymans, ministre des affaires étrangères belges, Venizelos, président du conseil hellénique, Pachitch, plénipotentiaire de l'État serbo-croate-slovene. A sa gauche avaient pris place MM. Lloyd George, Bonar Law, lord Curzon, représentant la Grande Bretagne, Matsui, ambassadeur du Japon à Paris et plénipotentiaire.

M. William Martin invita alors les délégués allemands à signer les premiers le procès-verbal de dépôt de ratification qui se trouvait placé sur une table spéciale dressée au milieu de la table en fer à cheval. Von Simson signa d'abord, puis von Lersner.

Aussitôt après, Lloyd George apposa sa signature à son tour, puis MM. Clemenceau, Nitti et Matsui.

Après les représentants des quatre grandes puissances qui ont ratifié le traité de Versailles, signèrent les plénipotentiaires de la Belgique, de la Bolivie, du Brésil, du Guatemala, du Panama, du Pérou, de la Pologne, du Siam, de la Tchécoslovaquie et de l'Uruguay. Cette formalité étant accomplie, M. Clemenceau se leva et prononça les paroles suivantes :

« Le protocole de ratification du traité conclu entre les puissances de l'Entente et l'Allemagne est signé. Dès ce moment le traité entre en vigueur et doit être exécuté dans toutes ses clauses. La séance est levée. »

Il est exactement 6 h. 15. Les plénipotentiaires allemands se retirèrent les premiers, puis les délégués alliés. Cependant MM. Clemenceau, Lloyd George et Nitti ne quittèrent pas le ministère des affaires étrangères, où ils tiennent un conseil secret.

Au dehors, une foule de quelques centaines de personnes s'était massée pendant la cérémonie.

## NOUVELLES SUISSES

### La Suisse et le port de Gènes.

Un collaborateur de la *Tribuna* de Rome a interviewé le président du consortium du port de Gènes au sujet de la portée des conventions italo-suisse concernant l'utilisation du port de Gènes. Il ne s'agit pas d'une convention obligatoire proprement dite ; cependant, l'utilisation rationnelle de toutes les installations du port pour les transports suisses a été stipulée. Le consortium du port, animé de la plus grande bienveillance envers la Suisse, a accordé dans ce but tous les avantages du déchargement et des tarifs ; la convention a été passée avec les délégués du gouvernement suisse pour les marchandises monopolisées arrivant à Gènes, telles que céréales, sucre, etc., tandis que pour le charbon, le coton, le soufre, etc. d'autres négociations ont été menées avec des personnes privées. Cette convention est entrée en vigueur en octobre 1919. Comme résultat de cette convention on a enregistré l'arrivée à Gènes pour la Suisse, dans l'espace d'octobre à mi-décembre, de 18 vapeurs avec un total de 115,000 tonnes de charbon pour la Suisse dont 78,000 tonnes ont déjà été transportées. Pendant le même espace de temps, 10 autres vapeurs, avec 26,000 tonnes de céréales, 18,000 tonnes de maïs, 4,000 tonnes d'avoine et 8,000 tonnes de sucre, ainsi que d'autres marchandises, sont également arrivés à Gènes pour la Suisse.

**Grave collision au Saint Gothard.** — Dans le tunnel du Saint-Gothard, une voiture d'ouvriers est entrée en collision avec un train de marchandises.

Le train qui conduisait les ouvriers à l'intérieur du tunnel pour y travailler à l'électrification de la ligne est venu heurter un train de marchandises qui n'avait pas été avisé.

Deux ouvriers sont morts sur place; deux autres sont morts durant la journée à l'hôpital d'Altorf. Des cinq autres, deux sont encore dans un état très grave.

**Une commune allemande veut devenir suisse.** — La commune badoise de Büdingen, encayée dans le canton de Schaffhouse, demande à être attachée à la Suisse.

**Plus de quart de place.** — Dès le 10 janvier, aucun billet au quart de la taxe ne sera délivré aux militaires. Les billets délivrés jusqu'au 9 janvier compris seront valables jusqu'à leur expiration. A l'avenir, les militaires devront se servir des billets de demi-taxe pour le voyage de congé.

**Vaud. — Accident mortel.** — M. Guikaeht-Ryser, 33 ans, père de quatre enfants, dont l'aîné a huit ans, demeurant à Vallamand (Vully), s'étant penché à sa fenêtre, perdit l'équilibre et tomba sur le sol d'une certaine hauteur. Il expira peu après.

**Zurich. — Ecrasé par un tramway.** — En voulant ramasser sa casquette, que le vent avait emportée, un livreur de Zurich, Henri Schoh, âgé de 50 ans, marié, tomba sous un tramway et fut écrasé.

**A L'ÉTRANGER**

**Avalanches en Italie.**

9 personnes ensevelies dans la vallée de Trinita.

Dans la vallée de Trinita, une avalanche a enseveli un certain nombre de maisons et a écrasé cinq ponts. Treize personnes ont disparu. Neuf d'entre elles ont été retirées mortes. Six appartenaient à la même famille. L'une des femmes ensevelies tenait encore son enfant dans ses bras.

— Une nouvelle avalanche est tombée sur la ligne du Simplon entre Breglia et Farco couvrant les rails sur une distance de cinquante mètres. L'avalanche a déraciné de nombreux arbres. Les communications ont pu être rétablies.

— Une avalanche tombée du mont Campeggio, dans le val Canonica, a dé-

truit la station électrique centrale en construction sur le lac de Salarno, ensevelissant 14 ouvriers.

Dans la même localité, une autre avalanche avait entraîné des parcs militaires, ensevelissant 80 soldats.

**Ecrolement d'une maison. Trois enfants tués.**

Une maison d'Arvelino s'est écroulée à midi pendant que la famille qui l'habitait se trouvait à table. Trois enfants ont été tués; le père et deux petits fils ont été gravement blessés.

**Avant l'extradition de l'ex-empereur.**

**L'Etoile Belge** mande que sir Gordon Howart, qui est en ce moment à Paris, a été chargé de régler la demande formelle à la Hollande de livrer l'ex-empereur d'Allemagne.

**Le sort d'un transatlantique.**

La délégation italienne informe qu'il se confirme à Rome qu'on a reçu aucune nouvelle au sujet de la perte du transatlantique *Principessa Mafalda*. On fait actuellement des recherches pour être fixé à cet égard. (On disait que ce transatlantique de 900 passagers s'était perdu corps et biens.)

**CANTON DE FRIBOURG**

**Le recrutement n'aura pas lieu.** — Une conférence s'est réunie au Palais fédéral jeudi, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Scherrer, dans le but de discuter la question des recrutements dans les cantons où règne la fièvre aphteuse. Le chef de service vétérinaire fédéral, le médecin en chef de l'armée et les directeurs militaires de Fribourg, Berne et Soleure ont pris part à la conférence. Les participants furent unanimement d'avis qu'il faut suspendre les opérations de recrutement dans les cantons de Fribourg et du Tessin. Quant aux autres cantons contaminés, la direction militaire devra prendre les dispositions qui s'imposent, de concert avec les organes cantonaux de la police pour la fièvre aphteuse.

**Ecoles de recrues en 1920.**

— Voici le tableau des cours d'instruction concernant notre canton: Ima division. — Infanterie. — Du 21 avril au 26 juin pour la moitié des recrues des régiments d'infanterie 7, 8 et 9 et pour toutes les recrues mitrailleurs des régiments d'infanterie 7 et 8, place de Colombier.

II. Du 28 avril au 3 juillet pour les deux tiers des recrues des régiments d'infanterie 10, 11 et 12 et pour tou-

tes les recrues mitrailleurs des régiments d'infanterie 10 et 11, place Liestal.

III. Du 21 juillet au 25 septembre, pour la moitié des recrues des régiments d'infanterie 7 8 et 9 et pour toutes les recrues mitrailleurs du régiment d'infanterie 9, place Colombier.

IV. Du 28 juillet au 2 octobre pour le tiers des recrues des régiments d'infanterie 10, 11 et 12 et pour toutes les recrues mitrailleurs du régiment de carabiniers 12, place Liestal.

2. Cyclistes. — Du 4 août au 9 octobre pour toutes les recrues de toutes les divisions, place Yverdon.

3. Compagnie de mitrailleurs attelés. — I. Du 4 août au 9 octobre pour toutes les recrues des groupes de mitrailleurs attelés 1 et 2, place Genève.

II. Du 4 août au 9 octobre pour toutes les recrues des groupes de mitrailleurs attelés 3 et 4, place Thoune.

4. Armuriers. — I. Recrues armuriers de fusiliers et de carabiniers de toutes les divisions: Instructions dans le service de l'infanterie du 1er septembre au 12 octobre avec école de recrues de montagne IV.3 à Thoune.

Instruction technique du 12 octobre au 6 novembre à l'école technique pour armuriers, place Berne.

II. Recrues armuriers de mitrailleurs: Instruction dans le service de mitrailleurs dans les écoles de recrues de leur unité (42 jours, y compris le jour d'entrée et de licenciement);

Instruction technique dans les écoles techniques pour armuriers de mitrailleurs: pour les recrues armuriers de mitrailleurs;

Des régiments d'infanterie 1 à 12 et des groupes de mitrailleurs attelés 1 à 6, du 21 septembre au 16 octobre, place Berne.

**Changements de fermiers.**

— Communiqué du Département cantonal de l'agriculture: Les fermiers dont les baux expirent le 25 février prochain et qui, à cette date, devront changer de domicile, ont l'obligation de s'annoncer auprès de la préfecture de leur district, d'ici au 25 janvier, en indiquant l'endroit de leur nouveau domicile.

Ces changements ne pourront avoir lieu qu'à la condition d'observer certaines mesures de précaution qui seront imposées par l'autorité sanitaire cantonale.

**On nous prie d'insérer:**

**Aux agriculteurs.** — L'Office central d'assistance de Fribourg, qui organise une kermesse pour le 25 janvier, compte y installer un banc de légumes et de fruits. Il serait extrêmement reconnaissant aux agriculteurs

qui voudraient lui faire parvenir quelques pommes, poires, noix ou légumes quelconques; le miel serait également le bienvenu.

Les nécessiteux que l'office central assiste appartiennent à toutes les parties du canton, c'est ce qui légitime cet appel collectif. En 1918 l'office a soutenu, à côté de 62 familles bourgeoises de Fribourg, 218 familles (comptant 1188 personnes) relevant du reste du canton et auxquelles il a été distribué pour 13 787 fr. de secours.

Il espère donc que la campagne frivourgeoise accueillera son appel et que des dons nombreux en nature lui seront adressés au N° 41, Grand'rae, à Fribourg. D'avance, il dit à chacun sa reconnaissance.

**GRUYÈRE**

**Nécrologie.** — Bulle vient de perdre un citoyen méritant. M. François Félix, représentant, est décédé mardi matin, emporté par la maladie à l'âge de 81 ans.

Très versé dans le commerce des bois, il acquit une considération et une estime méritée dans cette branche, par son urbanité, sa loyauté en affaires. Mais il se fit de plus nombreux amis encore dans les questions de solidarité, et tout particulièrement dans la Société de Secours mutuel de la Gruyère, à laquelle il consacra tout son dévouement, durant de nombreuses années, en qualité de caissier.

Il a bien rempli sa vie; la terre lui sera légère. Nous présentons aux familles éprouvées par ce deuil l'expression de notre sympathie et nos sincères condoléances.

**Une médaille du bataillon 14.**

— Pour commémorer les mobilisations de guerre, le bataillon 14 a fait frapper une superbe médaille de bronze, due au ciseau de M. Huguenin, l'artiste réputé du Locle. Elle évoque un paysage montagnard de chez nous: près d'un chalet de la Gruyère, l'armaillement campé élève son bras en un geste vigoureux, qui signifie l'ardeur, la loi, et la volonté. A cet appel, le bataillon en colonne surgit de la vallée, drapeau en tête, ses hommes coiffés du casque et fusil sur l'épaule. L'horizon est barré par la silhouette du Moëson. Le revers est réservé à l'inscription, enlacée de chêne et de laurier.

Cette médaille sera remise à tous les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon 14 et de la Cp. Mitr. 1/7 qui ont pris part aux services actifs durant une mobilisation entière; elle constituera un précieux souvenir des années 1914-1919.

Les autres bataillons auront aussi une médaille.

**A Albeuve.** — On nous assure que la fête organisée à Albeuve en l'honneur de M. le conseiller fédéral Musy fut des plus réussies et que l'enthousiasme y fut général.

M. Musy, fidèle aux principes qui ont guidé sa vie politique frivourgeoise, rappela, comme à Fribourg et à Bulle, le rôle indispensable de la collaboration de tous, et de la nécessité qu'il y a de tenir compte de la minorité.

Les courageuses paroles de M. Musy ne font que confirmer ce qu'il a manifesté en maintes circonstances.

**Concert de la Musique.**

Il faudrait être musicien consommé pour rendre toutes les beautés du ma-

reconduire cette dame à Passy? Recommandez-la bien aux voisins... J'ai écrit à sa fille, on prendra soin d'elle.

— Mais ne dois je pas d'abord accompagner Mademoiselle?

(A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

**La Faute du Père**

PAR M. MARYAN

« Puisque vous vous chargez de ma requête, il faut que vous sachiez ce que je veux obtenir de M. Meyermann », reprit Mlle Leslay avec une confiance et une tranquillité qui prouvaient à quel point sa maladie mentale s'était aggravée. « Il était jadis un des directeurs de la Banque des familles, à Marseille... Oh! je me rappelle leurs noms à tous deux: Sandy et Meyermann. On disait que, bien que le plus jeune, c'était ce dernier qui faisait marcher toute l'affaire. Mon frère et moi avions confié notre avoir à cette société... D'abord, les bénéfices étaient superbes... Puis, on fit courir de mauvais bruits... Sandy, tantôt en voyage, tantôt à Paris, se reposait avec trop de confiance sur son associé... On prit peur... Je me décidai, en l'absence de mon frère, à aller redemander mes fonds... Je vis Meyermann lui-même; il était juif, et s'appelait Reuben... C'était un beau garçon, oh! une très belle figure, dont les traits se gravaient aisément

dans la mémoire... Je l'ai reconnu... Quand? Est-ce hier ou le mois dernier?... »

Son regard se voila, et elle s'interrompit, rêveuse. Lia, haletante, prit sa main.

« Et qu'arriva-t-il, chère Mademoiselle?... Il vous rendit votre argent?... »

Mlle Leslay passa la main sur son front.

« Comme vous lui ressemblez! C'est étrange, tout à fait étrange... »

— Il vous remit vos fonds, n'est-ce pas? — Non, il rit de ma frayeur et me rassura si bien que je retirai ma demande... — Mais... mais la banque ne fit point faillite?... »

Lia prononça ces paroles d'une voix à peine intelligible.

« Oh! je ne sais que vous dire, » répondit la vieille fille, passant de nouveau, d'un geste fatigué, la main sur son front; « on ferma les bureaux peu de temps après... Il y eut un concordat, je crois que c'est ainsi qu'on appelle ces sortes d'arrangements, et je reçus le quart seulement des fonds que j'avais déposés à la banque. Tous furent traités ainsi, et l'on me dit que j'étais encore heureuse de ne pas tout perdre. Mais mon avoir, déjà très petit, se trouvait maintenant insuffisant... J'ai vécu pauvre, et mon frère aussi... »

Elle soupira et parut s'égarer dans de pénibles souvenirs.

Lia avait perdu toute notion du temps et aussi du lieu où elle se trouvait. Partagée

entre le doute et la crainte, elle cherchait à savoir si l'histoire qu'on venait de lui raconter était ou non l'invention d'un cerveau malade... Était-il possible qu'à la veille d'une faillite son père eût feint d'être tranquille et joué une honteuse comédie en rendant à cette infortunée une sécurité trompeuse!...

« Et n'aviez-vous jamais revu M. Meyermann? » demanda-t-elle, prononçant ce mot avec répugnance.

« Jamais, et même j'avais oublié son nom... Mais je l'ai vu ce matin, ne le savez-vous pas? Oh! j'ai bien souffert!... Il est devenu très riche, il a un hôtel superbe, et chacun dit qu'il est plusieurs fois millionnaire... Je croyais qu'il voudrait bien me rendre ce qu'il m'a fait perdre jadis... »

— Et... et il n'a pas voulu?... — Non, il a souri d'un air hautain, et m'a dit que s'il était vrai que j'eusse été actionnaire de la Banque des familles, j'avais, en acceptant 25 pour 100 lors du concordat, renoncé à jamais poursuivre mes droits... Croyez-vous que je ferais bien de parler à un avocat? — Non... je me chargerai de votre réclamation... »

Lia se leva et chancela à demi. Elle rencontra le regard curieux de la femme de chambre, qui, tout en ajustant un crochet, ne l'avait pas quittée des yeux.

« Emma, voulez-vous prendre un fiacre et

gnifique concert Corps de musique soir. Mais à un pas permis de démorceaux exécution, le brio d'auditeurs se son sans réserve d' La pièce qui eut un franc succès les auditeurs en cialement le pr tenus et tous on félicitations. Merci à la M soirée où elle d'organisation.

**Chronique** du vent du Sud la neige dispara rents roulent de grossissant à ch

Monsieur Broc; Monsieur entants, à Monsieur enfants à Madame et leurs Madame leur fille, à Monsieur et leurs ont le pr reuze qu'ils

**Sépa** leur regret et paren' anuée, m L'enseve Cet avie

Le samedi midi, M. Ma

**ench**

à l'Auberge vens, les im et 22a du regis immeubles qu' désignés sous le 205, 206, 188, de la même co grange, ainsi de première qu

Pour voir le pour les condi

**Cre**

Nous re pour le te

**Bonne** à vendre che RUFFIEUX, Tréme.

raient lui faire parvenir quel-  
ques pommes, poires, noix ou légumes  
secs; le miel serait également  
bon.

Il est nécessaire que l'office central  
appartienne à toutes les par-  
ties, c'est ce qui légitime  
le collectif. En 1918 l'office a  
été créé à côté de 62 familles bour-  
geoises de Fribourg, 218 familles (comp-  
tant 3 personnes) relevant du restan-  
t et auxquelles il a été dis-  
tribué par 13 787 fr. de secours.

Il faut donc que la campagne fri-  
bourgeoise accueillera son appel et  
donne nombreux en nature lui  
adressés au N° 41, Grand'rue,  
Fribourg. D'avance, il dit à chacun  
son adieu.

**GRUYÈRE**

**Biologie.** — Bulle vient de  
mourir le citoyen méritant. M. Fran-  
çois, représentant, est décédé  
soudain, emporté par la maladie à  
l'âge de 31 ans.

Il a été engagé dans le commerce des  
textiles et a acquis une considéra-  
tion dans cette branche, par  
son activité, sa loyauté en affaires,  
sa fidélité de plus nombreux amis  
dans les questions de solidarité,  
particulièrement dans la Société  
de secours mutuel de la Gruyère, à la-  
quelle il consacra tout son dévouement,  
pendant de nombreuses années, en qua-  
lité de secrétaire.

Il a rempli sa vie; la terre lui  
a été rendue. Nous présentons aux fa-  
milles endeuillées par ce deuil l'expres-  
sion de notre sympathie et nos sincères  
condoléances.

**Médaille du bataillon**  
Pour commémorer les mobili-  
sés de la guerre, le bataillon 14 a fait  
une superbe médaille de  
bronze au ciseau de M. Huguenin,  
député du Locle. Elle évoque  
le montagnard de chez nous:  
le chalet de la Gruyère, l'ar-  
meuse campé élève son bras  
vigorueux, qui signifie  
la loi, et la volonté. A cet ap-  
pui, le bataillon en colonne surgit de  
son drapeau en tête, ses hommes  
à casque et fusil sur l'épaule.  
Le revers est réservé à  
l'inscription, enlacée de chêne et de  
laurier.

La médaille sera remise à tous les  
soldats et officiers et soldats du  
bataillon et de la Cp. Mitr. I/7 qui  
ont participé aux services actifs de  
la mobilisation entière; elle  
sera un précieux souvenir des  
années 14-1919.

Les autres bataillons auront aussi  
une médaille.

**Jeune femme.** — On nous assure  
qu'elle est organisée à Albeuve en  
vue de M. le conseiller fédéral  
des plus réussies et que l'en-  
fer y fut général.

Elle est fidèle aux principes qui  
ont sa vie politique fribourgeoise,  
comme à Fribourg et à Bulle,  
indispensable de la collabora-  
tion, et de la nécessité qu'il y  
a de compter de la minorité.

Les sages paroles de M. Mury  
ont confirmé ce qu'il a mani-  
festé dans ses saintes circonstances.

**Part de la Musique.** —  
Il faut être musicien consommé  
pour toutes les beautés du ma-

... cette dame à Passy? Recomman-  
dez-moi... J'ai écrit à sa fa-  
mille et elle en prendra soin d'elle.  
Je dois je pas d'abord accompa-  
gner la voisine?

(A suivre.)

gnifique concert que nous a donné le  
Corps de musique de Bulle dimanche  
soir. Mais à un simple profane, il n'est  
pas permis de détailler les beautés des  
morceaux exécutés, la finesse de l'exé-  
cution, le brio du jeu. La plupart des  
auditeurs se sont contentés de jouer  
sans réserve d'une musique idéale.

La pièce qui a terminé la soirée  
eut un franc succès et elle a mis tous  
les auditeurs en gaîté. Les rôles, spé-  
cialement le principal, ont été bien  
tenus et tous ont droit à de sincères  
félicitations.

Merci à la Musique de cette bonne  
soirée où elle a mis toute sa science  
d'organisation.

**Chronique.** — Sous l'influence  
du vent du Sud qui souffle en rafales,  
la neige disparaît à vue d'œil; les tor-  
rents roulent des eaux tumultueuses,  
grosissant à chaque minute et mena-

çant d'envahir les rives. La Sarine, si  
difficile de contenir en amont de Broc,  
est sortie de son lit et a envahi la  
plaine des Marches, à une hauteur que  
l'on ne se souvient pas d'avoir été  
atteinte de longtemps.

C'est un joli spectacle que ce lac  
improvisé, d'où émergent quelques ar-  
bres seulement et où se mire la fière  
silhouette de la Dent de Broc.

Madame et Monsieur Lucien  
PASQUIER-HAFFEN et leur  
famille remercient bien sincère-  
ment toutes les personnes qui ont  
pris part au grand deuil qui vient  
de les frapper.

Monsieur et Madame James  
GLASSON, Mademoiselle Léonie  
GLASSON et Monsieur André  
GLASSON expriment leur vive  
reconnaissance à toutes les per-  
sonnes qui leur ont témoigné une  
si grande sympathie à l'occasion  
du décès de leur regrettée mère  
Mme Auguste GLASSON.

**Un sommeil troublé**  
est le sort réservé aux personnes qui souf-  
frent de quintes de toux et à leurs voi-  
sins de chambre. Si vous voulez bien dor-  
mir, évitez les quintes  
de toux par l'emploi des  
Tablettes Gaba. Méfiez-  
vous. Exigez les Ta-  
blettes Gaba en boîtes  
bleues à 1 fr. 75.

**Emodella**  
le purgatif par excellence.  
Vente dans les pharmacies  
GABA S.A. - BALE



✠

Monsieur et Madame Emile SUDAN-DONZALLAZ, à  
Broc;  
Monsieur et Madame Louis SUDAN-PITTE et leurs  
enfants, à Broc;  
Monsieur et Madame Aloys SUDAN ECHUD et leurs  
enfants à Broc;  
Madame et Monsieur Louis JACQUEROUD SUDAN  
et leurs enfants, à Broc;  
Madame et Monsieur Camille MÉTROZ SUDAN et  
leur fille, à Sion;  
Monsieur Louis SUDAN-CONUS et son fils, à Broc;  
et leurs nombreux parents,  
ont le profond chagrin de faire part de la perte doulou-  
reuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME  
**Séraphine SUDAN-BOCHUD**

leur regrettée mère, belle mère, grand-mère, belle-sœur  
et parente décédée le 10 janvier courant, dans sa 80<sup>me</sup>  
année, munie des secours de la religion.  
L'ensevelissement a eu lieu à Broc, mardi 13 courant.  
R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le samedi 17 courant, dès 2 heures de l'après-  
midi, M. Maxime Barras exposera à vendre aux

**enchères publiques**

à l'Auberge de La Tour, à Châtel-sur-Montsal-  
vens, les immeubles désignés sous les art. 114, 115aa  
et 22a du registre foncier de dite commune, ainsi que les  
immeubles qu'il possède en copropriété avec M. Jules Esseiva,  
désignés sous les articles 84, 168, 216, 160, 164a, 165, 166,  
205, 206, 188, 190a, 192a, 191, 130, 178, 179, 177 et 167  
de la même commune, soit maison d'habitation, écurie et  
grange, ainsi que 5 hectares 15 ares 74 centiares de terres  
de première qualité, soit 14 poses 126 perches.  
Pour voir les immeubles, s'adresser aux propriétaires et  
pour les conditions au notaire soussigné :

Alex. ANDREY, notaire.

**Crédit Gruyérien**  
à BULLE

Capital et réserves :  
Fr. 1,100,000.—

Nous recevons dès ce jour des dépôts d'espèces  
pour le terme de 1 à 5 ans, au taux de

**5 1/2 %**

La Direction.

**Bonne litière**  
à vendre chez M. Cyprien  
RUFFIEUX, La Tour de  
Trémé.

**A VENDRE**  
un grand char à pont à res-  
sorts.  
Condenserie Epagny.

**VENTE de BOIS**  
par soumission

La Commune de Les-  
soc offre à vendre par voie  
de soumissions publiques,  
environ 200 m<sup>3</sup> de  
beaux billons, situés  
aux Plans Bath.

Pour voir les bois, s'adres-  
ser aux forestiers commu-  
naux.

Prendre connaissance des  
conditions et déposer les sou-  
missions chez M. le Syndic  
jusqu'au 19 janvier,  
à 7 h. du soir.  
Lessoc, le 5 janvier 1920.

Par ordre :  
Le Secrétaire.

Petite famille tranquille  
**cherche**  
pour séjour d'été  
**appartement**  
de 4-5 pièces meublé ou non.  
Adresser les offres écrites sous  
chiffres P 150 F à Publicitas  
S. A. Fribourg.

**Vente de bois**  
de feu.

**Samedi 17 janvier, la**  
commune de Gruyères ven-  
dra en mises publiques, dans sa  
forêt de Bouleyres, 90 stères hêtre  
et 33 lots de rondins et branches.  
Rendez-vous des miseurs à 1  
heure et demie, près de l'an-  
cienne pépinière.  
L'Administration.

**Jeune homme**  
libéré des écoles  
**est demandé**  
dans commerce de la place.  
S'adresser à Publicitas S. A.,  
Bulle, sous chiffres P 56 B.

**Jeune fille**  
propre et active  
**est demandée**  
pour les travaux du ménage. Bons  
gages et bon traitement assurés.  
S'adresser au Restaurant du  
Jet d'eau, Col des Roches  
(Canton Neuchâtel).

**Echalas.**

La Section de Montreux  
de la Société Vaudoise d'A-  
griculture et de Viticulture  
met en soumission la fourniture  
de 20000 échalas sapin 1<sup>er</sup>  
choix, fendus à la hache, en pa-  
quets de 50, franco gare Clarens.  
A adresser les offres jusqu'au 20  
courant, au Président, M. Er-  
nest Mayor, député, à Clarens.

**Dimanche 18 janvier**  
**Cassée**  
à  
**l'Hotel de la Berra**  
CERNIAT  
Invitation cordiale.  
A. OVERNEY.

**Qu'aucun fumeur!**  
ne manque l'occasion d'acheter le  
**Tabac à fumer**  
1<sup>re</sup> qualité coupe fine et mi fine.  
1 livre, fr. 2.50, port dû  
10 » » 21.50, franco.  
**Rabais aux revendeurs.**  
Jusqu'à épuisement du stock,  
ou expédie contre remboursement.

**L. KLAY, à Brigue**  
Commerce  
de tabacs et cigares.

**VENTE DE BOIS**  
par soumission.

La Commune de Marsens met  
en soumission la vente de son bois  
situé dans ses forêts du Gothuz :  
soit 200 m<sup>3</sup> de billons et car-  
rons.

Les soumissions peuvent être  
faites en bloc ou séparément.

Ces dernières doivent être re-  
mises au plus tard le 23 janvier  
1920, à 6 heures du soir, au do-  
micile de M. CORCOZ, conseiller  
communal, où dépose le cahier des  
charges.

Par ordre :  
Le Secrétaire.

**Maraîche à vendre**

Le Paquier à Sauge rière  
Corbières, contenance : 3 poses  
267 mètres 40 pieds, grand et bon  
foeil avec cuisine, et écurie pour  
cheval.

Adresser les offres à Firmin  
RUFFIEUX à Crésuz jusqu'au  
31 janvier 1920.

**Mises publiques.**

**Jeu 15 janvier, à 9 heu-  
res et demie, on vendra sur la  
place du Château à Bulle :**  
2 banques, vitrines, balance à sel,  
bascule poids laiton, presse à co-  
pier, classeur, fûts, bonbonnes et  
autres articles de magasin; un  
bois de lit cerisier, un lit fer, som-  
mier, matelas bon crin, tables de  
nuit, table ronde, fauteuil, chaises,  
commode, bureau, lavabo émail,  
potager à 4 trous, ustensiles, vieux  
livres et autres objets.

**Occasion.**

A vendre un lit fer et une  
poussette d'enfant.  
S'adresser à Publicitas S.  
A., Bulle, sous P. 70 B.

**A VENDRE**

un choix de lits Louis XV et Re-  
naissance, matelas semi, duvets,  
draps de lit, Lavabos commodes,  
toilettes anglaises, tables rondes  
en bois dur, guéridons, canapés,  
bonheur de jour, commodes secré-  
taires, chaises de salon, chaises de  
salle à manger, un choix de chai-  
ses ordinaires, armoires à une et  
deux portes, grand tapis moquette,  
descentes de lits, etc., etc, au

**Magasin Prince**  
rue du Tir, BULLE.  
Téléphone N° 149.

**On demande à louer en  
ville**  
**une chambre**  
meublée ou non  
S'adresser à Publicitas S. A.  
Bulle, sous P. 71 B.

**A vendre**  
pour cause de santé  
**motosacoche**  
4 HP., en bon état.  
S'adresser sous N° 74, à Pu-  
blicitas S. A., Bulle.

**Mise de bois.**

**Samedi 17 janvier, on ven-  
dra en Praz Bosson, dans la  
forêt cantonale de Bouleyres :**  
200 stères, 60 tas de branches et  
rondins, 2 tas de menles, 10 bil-  
lons sapin et 12 plantes  
Rendez-vous à 3 heures au  
dessus de la ferme Yerly  
L'Inspecteur de Forêts  
du 3<sup>e</sup> Arrdt.

**Remède Overney.**

Jean Overney, au Pa-  
quier, ayant dû quitter la loca-  
lité pour cause de fièvre aiguë,  
se trouve dès ce jour à disposition  
à l'Hotel du Cheval Blanc  
à Bulle  
où l'on verra bien s'adresser.  
Téléphone N° 3.

**Ebéniste**  
habile trouverait place  
stable à Fribourg.  
Offres par écrit sous chif-  
fres P 106 F à Publicitas  
S. A., Fribourg.

**Sage-Femme.**

La consignée, sage-femme di-  
plômée à la maternité de Genève,  
8 ans de pratique, avise le public  
de la ville de BULLE et des en-  
vironnes qu'elle vient de s'établir à  
BULLE, rue de la Condé-  
mine, près de l'Hotel Mo-  
derne.  
Se recommander.  
BARBEY Faustine.

**On demande**  
de suite une équipe de  
**bûcherons.**  
S'adresser à Louis Henchoz-  
Pilet, à Château d'Oex.

**Pour une petite dépense,  
une grosse économie.**

Les tissus sont très chers, le **Nettoyage chimique** est bon marché.  
Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défranchis, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton.  
Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie.  
Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuils.  
Adresser à la **Grande teinturerie de MORAT et LYONNAISE de Lausanne**, ou à leurs représentants, à  
BULLE: Mme Waldmeyer, nouveautés. — BROU: M. Simon Comba, tailleur. — PRINGY: Mme Jeanne Dafflon. — HAU-TEVILLE: Mme Th. Zapf, boulangerie. — VAULRUZ: M. Maurice Grivet, négt. Châtel St Denis: L. Lambert.

**Banque Populaire  
de la Gruyère  
BULLE**

(Fondée en 1853)

Capital: Fr. 1,000,000. Réserves: Fr. 410,000

Nous payons actuellement un intérêt de

**5 1/2 % l'an**

pour dépôts à terme de 1 à 5 ans.

Titres nominatifs ou au porteur, au gré du déposant.

Comptes-courants à vue. — Dépôts d'épargne.

Comptes-courants avec dénonciation de 1-3-6 mois.

LA DIRECTION

**Travaux en soumission.**

Le SYNDICAT AGRICOLE DE LA GRUYÈRE met en soumission la construction d'un bâtiment en gare de Bulle, comprenant entrepôts et logements, soit:

1. Terrassement,
2. Maçonnerie,
3. Fourniture de pierre de taille, granit, calcaire, ou pierres artificielles,
4. Charpente,
5. Couverture,
6. Ferblanterie.

Pour voir les plans, cahiers des charges et avant métrés, s'adresser à M. YERLY, gérant du Syndicat Agricole, au Café Moderne, à BULLE.

Les soumissions sont à envoyer directement à l'OFFICE DE CONSTRUCTIONS AGRICOLES DE L'UNION SUISSE DES PAYSANS, à BROUGG (Argovie) jusqu'au 25 janvier 1920 au plus tard.

**Docteur**

**J. WEISSENBACH FILS**

Ancien assistant de la Clinique dermatologique de l'Université de Lausanne (Prof. Dr Dind)

Ancien assistant de la Clinique dermatologique de l'Université de Berne (Prof. Dr Jadassohn, Prof. Dr Nægeli)

**MÉDECIN SPÉCIALISTE**

des maladies de la peau et des voies urinaires

reçoit tous les jours, de 2 à 4 heures et sur rendez-vous.

**36, Avenue de la Gare, Fribourg.**

— TÉLÉPHONE 33 —

**Ch. DEMIERRE**

médecin-dentiste

**absent**

jusqu'au 21 janvier.



**Insomnie,  
Nervosité**

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes  
**Valériane-Houblon  
ZYMA**

Entièrement inoffensives

Produit naturel.

Recommandé par

les médecins

Boîte de 100 tablettes fr. 4 50.

Se trouve dans toutes les Pharmacies.

On demande

**bonne à tout faire**

sachant cuisiner, et femme de chambre aimant les enfants. Bons gages. S'adresser: Madame de Gaillon, La Tour de Peilz (Vaud).

**Sacs**

vend et achète continuellement.

A. B. Zihler  
Fab. Sacs, Berne.

**Viande et charcuterie**

bon marché.

Rôti sans os ni charge,

le kg. Fr. 3 40

Bouilli avec os

» 2 20

Saucissons

» 4 —

Salamis

» 5 —

Viande désossée

pour saler, fumer, sécher

ou faire de la charcuterie 2 80

Expédie à partir de 2 kilos la

Boucherie chevaline centrale

Louve, 7, Lausanne.

**Chambre meublée**

chauffable, à louer.

S'adresser rue de Gruyères, 119,

2<sup>e</sup> étage.

On demande à louer

ou on achèterait

**un domaine**

de 30 à 40 poses.

S'adresser à Publicitas S. A.,

Bulle, sous P 42 B.

Le Café de malt Kneipp-Kathreiner est à recommander spécialement pour les estomacs délicats.

Marque **VIN „KATZ“**



Pepto-quino-ferrugineux.

Dans les cas d'anémie, de faiblesse générale, Pour les personnes surmenées et surtout pour les

**CONVALESCENTES.**

Dépositaire pour la ville de Bulle:

**Pharmacie GAVIN, R. Rime, succ.**

Se vend dans toutes les pharmacies.

Katz & Fechter, Bâle.

Maison Suisse.

**LES LAMPES PHILIPS**  
SONT LES MEILLEURES.

ELLES SONT  
EN VENTE

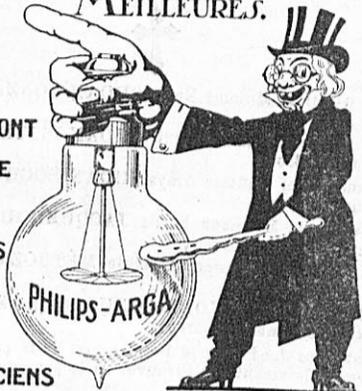
AUPRÈS DES

SERVICES

ÉLECTRIQUES

ET

ELECTRICIENS



Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne

**S.A. AMPÈRE, Lausanne.**

VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT.

**Bois à brûler.**

Dans les forêts domaniales bernoises, derrière Bellegarde, se trouvent façonnés:

Au Rohrmoss: 3 stères quartiers, 6 stères roudins, 24 st. mixtes,

4 st. bois de rebut, 75 st branches. Total, 112 stères.

Au Stierenberg: 6 stères quartiers, 14 st. roudins, 26 st mixtes,

10 st. de rebut, 92 stères de branchage. Total, 148 stères.

En tout 260 stères.

Offres par écrit à présenter jusqu'au 19 de ce mois chez

l'Inspecteur forestier du 4<sup>me</sup> arrondissement,

T. Christen.

Zweismimmen, le 6 janvier 1920.

Grâce à des arrivages successifs, nous sommes à même d'offrir, TOUJOURS BATTANT NEUF ET GARANTIS, les ARTICLES AMÉRICAINS les plus utiles pour se vêtir, se chauffer, s'abriter du froid ou de la pluie, à des PRIX SANS CONCURRENCE.

**AMERICAN HOUSE**

BULLE, 125, Rue de Gruyères.

Le magasin est ouvert tous les jours.